



65^{ème} Critérium des Cévennes Les 24, 25 et 26 octobre 2024

Madame, Monsieur,

Du 24 et 26 octobre 2024, l'Association Sportive Automobile de l'Hérault organise le 65^{ème} Critérium des Cévennes. En tant que riverains des routes empruntées, nous vous remercions sincèrement de votre accueil et de votre compréhension.

Soucieux de réduire les nuisances occasionnées par **les reconnaissances**, nous les réglementons en interdisant toute reconnaissance individuelle et en les limitant dans le temps à deux sessions :

Samedi 19 octobre et mercredi 23 octobre de 7h00 à 21h00
Dimanche 20 octobre et jeudi 24 octobre 2021 de 7h00 à 13h00

Les concurrents devront ainsi se présenter aux dates et heures considérées et ne pourront en aucun cas effectuer plus de 2 (deux) passages par épreuve spéciale (ES), sachant que la route reste ouverte à tous les utilisateurs.

Afin de vérifier le bon déroulement de ces reconnaissances et le plus strict respect du code de la route par les concurrents, un module de géo localisation est installé dans les véhicules de reconnaissance (strictement de série) qui permet à chaque instant de les suivre et de mesurer à distance leur vitesse instantanée, avec application de fortes pénalités en cas d'infraction. De plus, un important plan de surveillance sera mis en place sur chaque épreuve spéciale par l'installation de contrôles de pointages fixes et itinérants.

Horaires de fermeture des routes pendant le déroulement du rallye pour le secteur « Communauté de Communes du Pays Viganais » les 25 et 26 octobre 2024 de 6h00 à 23h00 :

Vendredi 25 octobre de 6h00 à 23h00 *

ES 1 / 4 : CAMIAS (Le REY-St ANDRE DE MAJENCOULES)- MANDAGOUT(6h00 à 17h30)
ES 2/ 6 : ALZON – BLANDAS (7h00 à 18h30)
ES 3 / 7 : MONTDARDIER – ROQUEDUR « CC Pays Viganais » (7h30 à 19h15)
ES 5 : LE MINIER (11h30 à 17h45)
ES 9 : MONTDARDIER- St BRESSON (7h30 à 23h00)

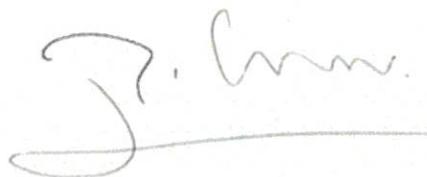
***Les heures de réouverture sont approximatives car elles dépendent du déroulement de l'épreuve.**

Pour une meilleure information, la carte générale du rallye, avec les itinéraires de déviation, les cartes de chacune des ES ainsi que le planning horaire détaillé, documents fournis par l'organisateur, seront affichés à partir de le mi-septembre dans chacune des Mairies. Vous pouvez aussi les obtenir par mail (asa-herault@orange.fr) ou bien les consulter sur le site de l'ASA (www.asa-herault.com).

Comme chaque année, nos équipes distribueront des sacs poubelles au public et nous nous engageons dès le samedi après-midi à commencer **le ramassage des déchets laissés sur place par le public**. De plus, une vérification des abords des routes reprendra dès le dimanche matin.

Avec nos vifs remerciements, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de nos plus respectueuses salutations.

Le Président de l'ASA Hérault
Robert CLOS



Numéros utiles : José-Luis BORDONADO, Organisateur technique (06 09 03 20 80)
Christian FINA, Chargé des relations avec les riverains (06 15 02 09 69)

ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE DE L'HERAULT
Adresse administrative : Résidence le Rimbaud Bat A – 577, Avenue Louis RAVAS
34080 – MONTPELLIER Tél 04.67.61.00.99 - asa-herault@orange.fr
www.asa-herault.com